

La désinformation et ses effets sur les parlements

Contribution de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à l'étude des effets de la désinformation sur les parlementaires et les milieux parlementaires

Présentée par Geneviève Hébert (députée, Québec)



// COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

Les informations présentées dans ce document ne constituent pas un portrait exhaustif et ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble des parlements de l'espace francophone. Elles constituent plutôt un regard sur l'expérience des sections de l'APF et visent à outiller les parlementaires pour lutter contre la désinformation, principalement au sein des parlements.

Contexte



La **désinformation** et les **infox** sont des phénomènes anciens, mais à l'ère d'Internet et des médias sociaux, ces phénomènes se propagent à une vitesse inédite, quasi instantanée. Elles sont au cœur des préoccupations des décideurs politiques, des médias d'information et d'une large partie de la population. Certes, Internet et les médias sociaux ne sont pas la cause même de la désinformation, mais ils facilitent assurément sa diffusion massive. Les plateformes de médias sociaux permettent à la désinformation d'attirer l'attention et de se propager facilement. Leurs modèles d'affaires exploitent des biais de confirmation et ne discriminent pas entre les sources d'information. Les algorithmes ont pour conséquence d'homogénéiser les fils d'actualité des usagères et des usagers sans prioriser une information fiable.

Fausses nouvelles – Fake news – Infox – Informations falsifiées ... Quel terme utiliser?



Les membres de la CAP se sont posé la question.

Les termes utilisés varient d'un pays à l'autre pour exprimer l'idée d'une nouvelle mensongère diffusée dans le but de manipuler ou de tromper le public.

Bien que répandue, l'expression anglaise fake news est généralement déconseillée en français. Les membres de la CAP se sont questionnés sur les autres termes pouvant être utilisés : fausse nouvelle, information fallacieuse, information falsifiée, contre-vérité, propos trompeur, ragot, fallace...

Suivant les recommandations des linguistes^[1], les membres de la CAP se sont finalement entendus sur le néologisme « **infox** », mot-valise formé de « information » et « intoxication ».

Au sein des plateformes de médias sociaux, où les faits, les opinions et les croyances ont trop souvent la même valeur, où la désinformation rivalise avec l'information, l'autorité des journalistes en tant que traqueurs des faits et de la vérité est aujourd'hui fragilisée. Quant aux mesures législatives et aux sanctions, elles doivent réussir à maintenir l'équilibre précaire entre une lutte efficace contre la désinformation et une protection du droit à la liberté d'expression et d'information. Il est d'ailleurs nécessaire d'être prudent avec les accusations de désinformation : on a vu dans certains pays des personnalités politiques et des représentants gouvernementaux accuser des opposants ou des journalistes de propager des infox lorsqu'ils n'appréciaient pas le traitement fait de l'information, pourtant factuelle et vérifiée.

[1] Notamment les dictionnaires Le Robert et Larousse ainsi que l'Office québécois de la langue française, l'Académie française ou la Commission d'enrichissement de la langue française.



Définitions

Désinformation : information délibérément fautive, diffusée dans le but de tromper ou de nuire. Elle peut se présenter sous forme de texte, d'image, d'enregistrement sonore ou de divers supports et formats combinés.

Mésinformation : information erronée qui n'a pas pour but de tromper, qui est partagée sans volonté de nuire.

On voit également apparaître en Francophonie l'expression « désordres de l'information » qui inclut la désinformation, la mésinformation et les discours de haine.

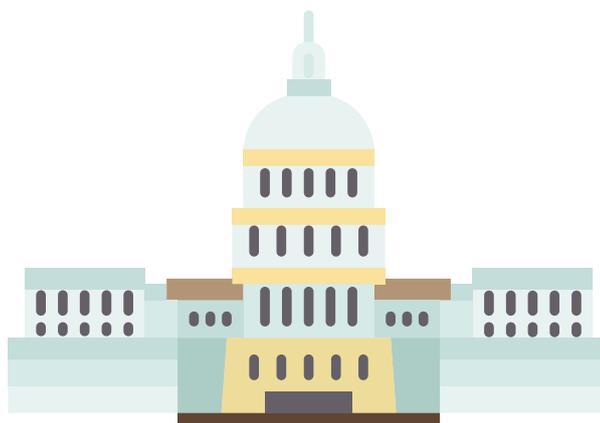


Les conséquences de la désinformation sont multiples : menaces à la sécurité nationale, pertes financières, préjudices, polarisation et division sociale, radicalisation, menaces à la réputation, à l'intégrité de l'information et à la participation démocratique, modification des habitudes de vote, perversion des débats publics, désengagement politique ou encore baisse de la confiance du public envers les institutions et envers les personnes élues.

Pour les parlementaires, la désinformation peut ainsi avoir des impacts majeurs sur le travail et les rapports avec les concitoyennes et concitoyens.

Cette contribution de la section du Québec à l'étude des effets de la désinformation en contexte parlementaire a ainsi un **double** objectif :

- Mettre en lumière **les perceptions et les expériences** des parlementaires quant au phénomène de la désinformation et ses effets sur les démocraties.
- Diffuser **des ressources et des outils** en matière de lutte contre la désinformation qui peuvent servir aux parlements, aux parlementaires et aux communautés qu'ils représentent.





Démarche

- 1** Dans le cadre des travaux de la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), la section du Québec a consulté, dans une démarche volontaire, les parlementaires et fonctionnaires parlementaires de l'APF afin de connaître leurs perceptions et leurs expériences face à la désinformation. Un **atelier consultatif** et un **questionnaire en ligne** ont été soumis aux parlementaires et fonctionnaires parlementaires francophones dans le but de réfléchir aux effets de la désinformation sur les personnes élues, les institutions démocratiques et les citoyennes et citoyens.

- 2** Depuis 2022, la CAP a également **auditionné** plusieurs intervenants en lien avec la question de la lutte contre la désinformation, permettant ainsi d'alimenter les réflexions des parlementaires et d'identifier des ressources et outils disponibles en ligne pour lutter contre la désinformation :
 - M. **Federico Borre** (Vallée d'Aoste) et Mme **Madina Tall** (Côte d'Ivoire), les porte-paroles du **9e Parlement francophone des jeunes** (PFJ) sur la résolution « Les démocraties parlementaires face à la désinformation – Quelles stratégies retenir pour promouvoir l'information crédible dans l'espace francophone ».
 - M. **Amine Mounir Alaoui**, rapporteur du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) du Royaume du Maroc, sur l'avis du CESE intitulé « les fake news, de la désinformation à l'accès à une information avérée et disponible ».
 - M. **Bertrand Levant**, chef du programme de lutte contre la désinformation à l'**Organisation internationale de la Francophonie** (OIF).
 - M. **Gocha Javakhishvili**, Ambassadeur de Géorgie en France, sur la désinformation comme risque pour la démocratie.
 - M. **Guillaume Moulaert**, Président de la section géorgienne de l'**Union de la presse francophone** (UPF).
 - M. **Simon Thibault**, professeur au département de science politique de l'**Université de Montréal**.

- 3** Enfin, les équipes de l'Assemblée nationale du Québec ont effectué un travail de **recherche et d'identification de ressources et d'outils disponibles en ligne** qui permettent de lutter contre la désinformation et peuvent s'avérer utiles pour les parlementaires. Les ressources et outils fournis dans ce document ont principalement été produits par des organisations internationales et des organes médiatiques. La liste proposée n'est évidemment pas exhaustive, mais vise à offrir une gamme variée de ressources et d'outils aux parlements et aux parlementaires.

Perceptions et expériences des parlementaires face à la désinformation

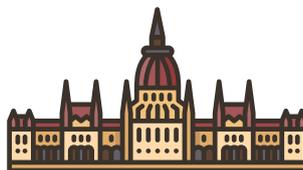


La section du Québec de l'APF a effectué une **consultation** auprès des parlementaires et fonctionnaires parlementaires francophones.

Un atelier consultatif et interactif a d'abord été organisé en juillet 2022 lors de la réunion de la CAP à Kigali. Puis, un questionnaire en ligne a été diffusé auprès des membres au cours de l'année 2023 afin d'élargir l'échantillon de répondants. Près de 70 personnes, parlementaires et fonctionnaires parlementaires issus d'une vingtaine de sections, ont répondu aux 25 questions de cette consultation qui visait à connaître l'appréciation des répondants quant aux effets de la désinformation sur :



Les personnes élues et candidates aux élections



Les parlements et autres institutions publiques



Les processus électoraux et démocratiques



Les citoyennes et citoyens

Les résultats complets de la consultation sont disponibles, sous forme de vidéo, sur la page [YouTube de l'APF](#).



Les réponses obtenues sont révélatrices des préoccupations des parlementaires et fonctionnaires parlementaires quant aux effets de la désinformation sur les parlements et de façon plus large sur les démocraties et les populations. En voici quelques exemples.

1. Les effets de la désinformation sur les personnes élues et candidates aux élections



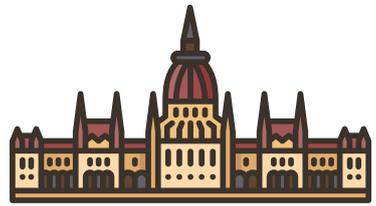
78 % des répondants ont indiqué que la désinformation les affecte dans leur rôle de parlementaire.



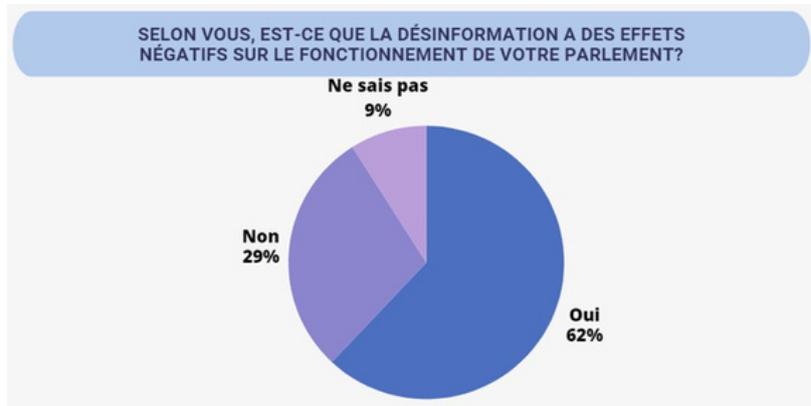
91 % des répondants pensent que la désinformation nuit à l'engagement de nouvelles personnes en politique.



2. Les effets de la désinformation sur les parlements et les institutions publiques



62 % des répondants estiment que la désinformation a des effets négatifs sur le fonctionnement de leur parlement.



Les parlements doivent avoir accès à une information fiable et vérifiée. La diffusion d'une information scientifique de qualité auprès des parlementaires peut aider à la prise de décisions éclairées, permettre d'approfondir la compréhension des enjeux et ainsi réduire les effets négatifs de la désinformation sur le fonctionnement et les travaux parlementaires. L'information scientifique doit être plus accessible et mieux communiquée aux personnes élues et au milieu politique afin de contribuer à la lutte contre la désinformation dans l'espace public.



Québec

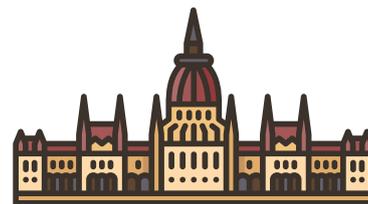
L'Assemblée nationale du Québec a organisé en mai 2023 un colloque international intitulé « [Science, politique et société : quelle place pour l'information scientifique dans les parlements?](#) » qui visait justement à favoriser les échanges entre le monde parlementaire et le monde scientifique. En collaboration avec le Scientifique en chef du Québec, la présidente de l'Assemblée nationale du Québec a également annoncé la création d'un poste de scientifique en résidence à l'Assemblée nationale qui pourra rapprocher les communautés scientifiques et politiques et valoriser l'information scientifique.

Belgique et Luxembourg

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg ont organisé en septembre 2023 un [séminaire de formation](#) à destination des fonctionnaires parlementaires abordant le rôle de l'information scientifique dans les parlements. La Chambre des députés du Luxembourg a aussi créé en 2021 une [cellule scientifique](#) ayant pour mission d'apporter aux élus et à l'administration toutes les informations scientifiques nécessaires afin de les outiller dans l'élaboration de législations de plus en plus complexes.



2. Les effets de la désinformation sur les parlements et les institutions publiques

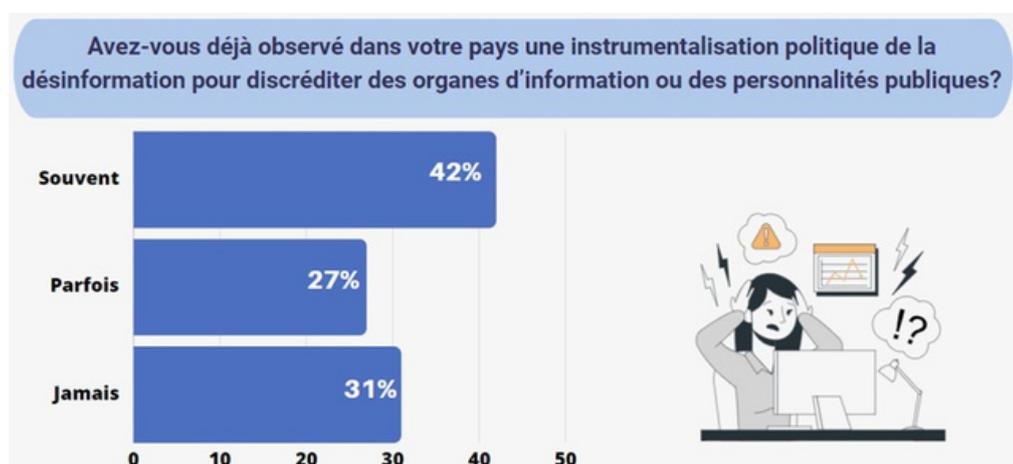


Saviez-vous que...

le [Réseau francophone international en conseil scientifique](#) (RFICS) propose sur son site Web des répertoires d'outils et de formations virtuelles visant à favoriser la diffusion d'information scientifique vers les responsables de politiques publiques?



↪ 69 % des répondants ont déjà observé dans leur pays – parfois (27%) ou souvent (42%) – une instrumentalisation politique de la désinformation pour discréditer des organes d'information ou des personnalités politiques.



Saviez-vous que...

l'APF offre des séminaires de formation sur la lutte contre la désinformation pour les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires?



De telles formations ont été récemment organisées au [Parlement moldave](#) (2024), au [Parlement cambodgien](#) (2022), à l'[Assemblée nationale du Togo](#) (2021) et à l'[Assemblée nationale de Côte d'Ivoire](#) (2021).

Informez-vous auprès du secrétariat de l'APF pour connaître les modalités du prochain appel pour les demandes d'action de coopération.

3. Les effets de la désinformation sur les processus électoraux et démocratiques



67 % des répondants ont observé une certaine remise en question des processus électoraux et démocratiques dans leur pays. 96 % pensent que la désinformation a une part de responsabilité – un peu (25 %), beaucoup (48 %) et énormément (23 %) – dans cette remise en question.



94 % des répondants pensent que la désinformation et les infox peuvent être utilisées par certains acteurs politiques pour persuader, faire hésiter, mobiliser ou démobiliser les citoyennes et les citoyens dans le cadre d'une élection.



Canada

Élections Canada, l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales au Canada, a lancé en janvier 2024 le site [ÉlectoFaits](#), un outil en ligne permettant aux électrices et électeurs canadiens de vérifier facilement l'exactitude de l'information qu'ils trouvent sur le processus électoral fédéral au Canada.

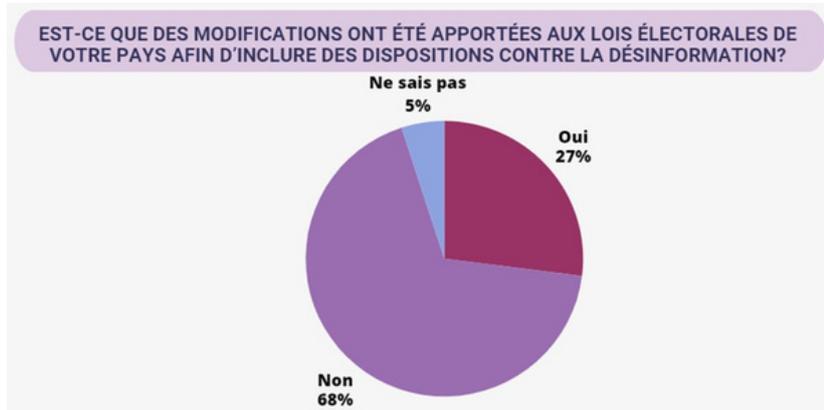


Les parlementaires et fonctionnaires parlementaires sont nombreux à s'inquiéter des effets de la désinformation et des infox sur les parlements et sur les processus électoraux et démocratiques. Or, selon la consultation effectuée, peu de modifications semblent avoir été apportées aux lois électorales afin d'inclure des dispositions contre la désinformation.

3. Les effets de la désinformation sur les processus électoraux et démocratiques



68 % des répondants ont indiqué qu'aucune modification n'a été apportée aux lois électorales de leur pays afin d'inclure des dispositions contre la désinformation.



Saviez-vous que...



l'APF a le projet de mettre sur pied un corpus législatif francophone sur la désinformation afin de permettre aux sections de partager leurs législations et leurs bonnes pratiques quant à la lutte contre la désinformation? Informez-vous auprès du Secrétariat de l'APF.



France

En juin 2023, la France devenait l'un des premiers pays au monde à se doter d'un cadre juridique de régulation du secteur de l'influence commerciale avec l'adoption de la [Loi visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux](#).

De même, une [proposition de loi visant à prévenir les ingérences étrangères en France](#) a été adoptée par l'Assemblée nationale française et le Sénat français. Elle n'a pas encore été promulguée, la loi ayant fait l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel.

Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, l'[article 173 du Code pénal](#) sanctionne « la publication, la diffusion, la divulgation ou la reproduction par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers » et responsabilise les organes de presse.

Moldavie

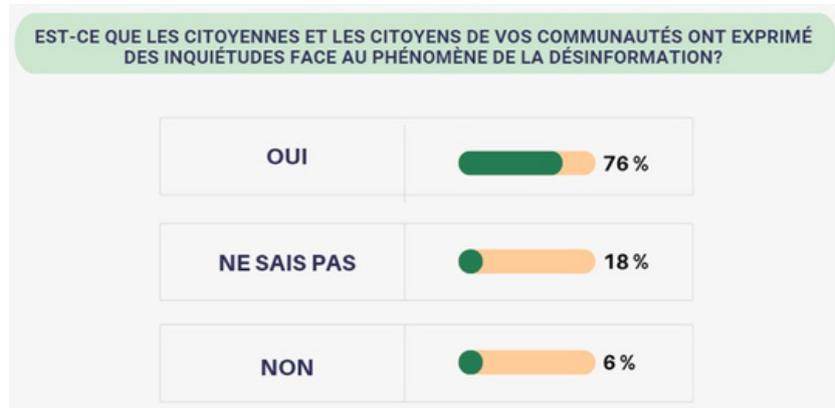
En juillet 2023, le Parlement de Moldavie a adopté une loi créant une nouvelle autorité administrative indépendante destinée à lutter contre la propagande étrangère : le [Centre de communication stratégique et de lutte contre la désinformation](#).



4. Les effets de la désinformation sur les citoyennes et les citoyens



76 % des répondants ont indiqué que les citoyennes et les citoyens de leurs communautés ont exprimé des inquiétudes face au phénomène de la désinformation.

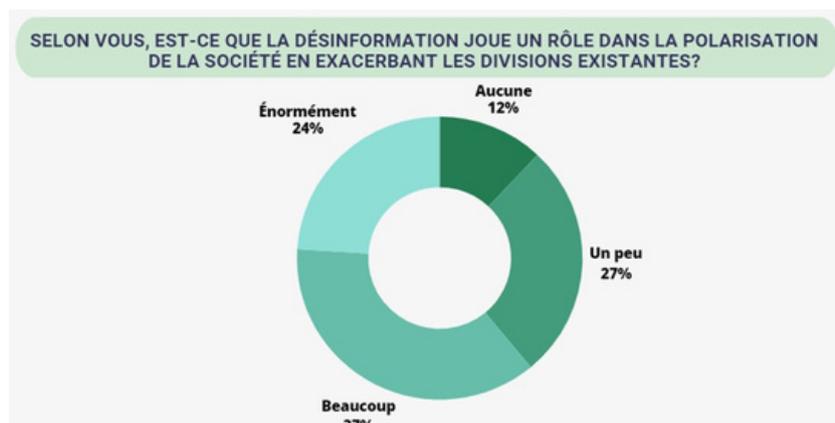


Maroc

Dans le cadre d'une auto-saisine, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Royaume du Maroc a présenté en décembre 2022 un avis intitulé « [Les fake news, de la désinformation à l'accès à une information avérée et disponible](#) ». En s'appuyant notamment sur une consultation lancée via la plateforme citoyenne du CESE, l'avis brosse un portrait de la désinformation au Maroc et émet des recommandations, notamment de s'assurer de l'effectivité du droit d'accès à l'information publique, de renforcer les capacités des usagers et des professionnels en matière de détection des infox et d'encourager la recherche scientifique et la coopération internationale.



88 % des répondants considèrent que la désinformation joue un rôle dans la polarisation de la société en exacerbant les divisions existantes. 24 % estiment même que la désinformation joue un rôle « énorme » dans cette polarisation de la société.



4. Les effets de la désinformation sur les citoyennes et les citoyens



Il existe dans de nombreux pays des **outils de vérification des faits** accessibles gratuitement en ligne, généralement issus d'initiatives journalistiques. Voici quelques exemples :

Belgique: [Hoax-Net.be](https://www.hoax-net.be)

Bénin : [Bénin Check](https://www.benincheck.org)

Burkina Faso: [Fasocheck](https://www.fasocheck.org)

Burundi: [Le Mandat](https://www.lemandat.org)

Cameroun : [237Check](https://www.237check.org) / [Data Cameroon](https://www.datacameroon.org) / [Stopintox.cm](https://www.stopintox.cm)

Canada: [Les Décodeurs de Radio-Canada](https://www.lesdecrypteurs.ca)

Côte d'Ivoire : [Eburnie Today](https://www.eburnie.com) / [IvoireCheck](https://www.ivoirecheck.org) / [Les vérificateurs](https://www.lesverificateurs.org)

France: [Les décodeurs](https://www.lesdecodeurs.org) / [DecodAgri](https://www.decodagri.org) / [CaptainFact](https://www.captainfact.org) / [Desinfox-Migrations](https://www.desinfox-migrations.org) / [Journalistes Solidaires](https://www.journalistes-solidaire.org) / [Les Surligneurs](https://www.les-surligneurs.org)

Gabon : [GabonMag](https://www.gabonmag.com)

Guinée : [GuinéeCheck](https://www.guineecheck.org)

Haïti : [T-Check](https://www.t-check.org)

Mali : [BenbereVerif](https://www.benbereverif.org) / [Mali Check](https://www.mali-check.org)

Québec : [Le Détecteur de rumeurs](https://www.ledetecteurdeumeurs.org) (Agence Science-Pressé)

République démocratique du Congo (RDC) : [Balobaki](https://www.balobaki.org) / [Congo Check](https://www.congocheck.org) / [HabariDécrypte](https://www.habaridecrypte.org) / [La Cloche](https://www.la-cloche.org) / [LokutaMabe](https://www.lokutamabe.org)

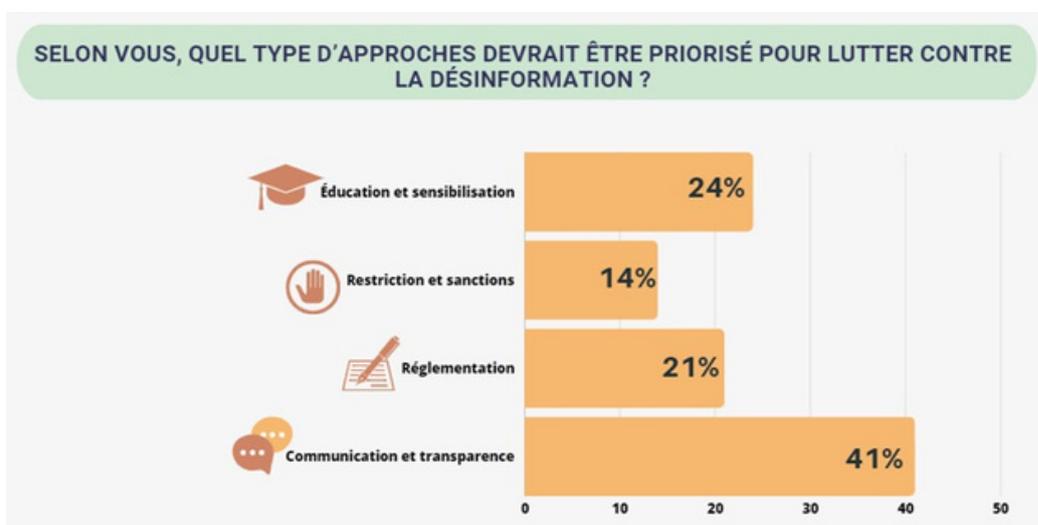
Sénégal : [Véri-Facts d'Ouestaf](https://www.verifactsdouestaf.org)

Togo : [Togocheck](https://www.togocheck.org)



41 % des répondants considèrent que la communication et la transparence devraient être l'approche priorisée pour lutter contre la désinformation.

24 % considèrent que l'éducation et la sensibilisation devraient plutôt être la priorité.



4. Les effets de la désinformation sur les citoyennes et les citoyens



Il est révélateur de constater qu'une majorité de répondants soutient que la **communication et la transparence** sont des approches qui devraient être prioritaires en matière de lutte contre la désinformation. Les parlementaires et autres personnes élues, tout comme les gouvernements et institutions publiques, peuvent évidemment agir afin d'assurer aux citoyennes et citoyens l'accès à une information transparente et de qualité.

Lors de la Session de l'APF à Kigali en juillet 2022, l'assemblée plénière a justement adopté, à l'initiative de la section du Québec, une [Résolution sur l'ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations](#). Cette résolution, qui engage toutes les sections membres de l'APF, appelle notamment les parlements à favoriser la communication et la transparence dans leurs relations avec les populations. Ainsi, elle :

- INVITE les parlementaires de l'espace francophone à faire preuve de proactivité et de créativité en réfléchissant aux mesures et aux outils à mettre en place au sein de leurs parlements afin de favoriser l'ouverture et la transparence envers les citoyennes et les citoyens, de manière à renforcer la confiance des populations envers les personnes élues et à tendre vers une culture de l'engagement public.
- ENCOURAGE l'élaboration de documentation et d'ateliers de formation destinés aux populations afin de les informer sur les enjeux liés aux projets de loi, de les sensibiliser aux mécanismes de participation citoyenne existants et de les impliquer dans la définition de l'ordre du jour en leur donnant des possibilités d'influer sur le choix des questions traitées par le parlement.
- SOUTIENT les initiatives qui visent à renforcer l'accessibilité du public et des médias à l'information parlementaire : budget et dépenses, projets de loi, calendrier des travaux, base de données, rapports, etc.

Il appartient aux sections membres et aux parlementaires francophones de s'approprier ces engagements afin d'améliorer la communication et la transparence des institutions parlementaires et ainsi participer à la lutte contre la désinformation.

4. Les effets de la désinformation sur les citoyennes et les citoyens



Lors du 9e Parlement francophone des jeunes (PFJ) organisé par l'APF en Albanie à l'été 2022, les participantes et participants ont également adopté une résolution intitulée [Les démocraties parlementaires face à la désinformation – Quelles stratégies retenir pour promouvoir l'information crédible dans l'espace francophone](#) qui, notamment :

- APPELLE les États et les gouvernements de l'espace francophone à assurer pour la jeunesse francophone un égal accès à une information publique de qualité, fiable, inclusive, accessible et vulgarisée.
- INCITE les États et les gouvernements de l'espace francophone à une meilleure transparence dans la communication et la diffusion de l'information publique, dans le souci de renforcer la confiance des jeunes citoyens envers les institutions et envers le débat public, notamment en période électorale.

Suivant les résultats de la consultation, **l'éducation et la sensibilisation** sont aussi des approches qui doivent être priorisées pour lutter contre la désinformation. Le développement de l'esprit critique et de la littéracie médiatique, que ce soit auprès des élus, auprès des jeunes via le cursus scolaire ou auprès du grand public, est un des moyens pour lutter contre la désinformation. L'éducation demeure évidemment l'une des principales pistes de solution pour outiller les populations contre la désinformation. À ce titre, les efforts en matière d'éducation et de sensibilisation se multiplient dans l'espace francophone.

➤ **54 %** des répondants ont ainsi indiqué que des initiatives de littéracie numérique et d'éducation aux médias ont été mises en place dans leur pays afin d'améliorer les compétences numériques des citoyens et des citoyennes et de renforcer leur résilience à la désinformation.

Quelques exemples se trouvent aux pages suivantes.



4. Les effets de la désinformation sur les citoyennes et les citoyens



Québec

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a développé l'initiative [#30 secondes avant d'y croire](#), une formation virtuelle interactive de 60 minutes qui s'adresse aux jeunes de l'école secondaire. Animée par un journaliste professionnel, la formation vise à fournir des trucs pratiques aux jeunes pour vérifier si une information est fiable et à les sensibiliser aux phénomènes de la désinformation.

L'[Agence Science-Pressé](#), média indépendant du Québec spécialisé en actualité scientifique, propose de nombreuses ressources en matière de lutte contre la désinformation et d'éducation aux médias. On retrouve sur son site Web des [ateliers de formations](#) pour les élèves de l'école primaire, de l'école secondaire et pour le grand public, des [fiches pédagogiques, aide-mémoires et affiches](#) pour les écoles, des [boîtes à outils](#) pour les enseignants de l'école primaire et même un [balado](#) consacré à la vérification des faits.

Le média gratuit [Les as de l'info](#) s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans. Il s'agit d'une initiative des Coops de l'information pour vulgariser l'actualité et outiller les jeunes afin de développer leur esprit critique face à l'information. Une section est réservée spécifiquement aux enseignants et inclut des outils pédagogiques. Tout le contenu du site est vulgarisé, traité et rédigé pour les jeunes, par des journalistes spécialisés en contenu jeunesse.

Canada

Le gouvernement du Canada a créé une [Trousse d'outils pour résister à la désinformation et à l'ingérence étrangère](#) à l'intention des représentants élus et des titulaires d'une charge publique ainsi qu'un [Guide pour lutter contre la désinformation](#) à l'intention des fonctionnaires.

Cameroun

[Eduk-Medias](#) est une organisation camerounaise qui cherche à développer l'esprit critique par l'éducation aux médias et à l'information. Elle organise des causeries éducatives et aide à la formation des jeunes, des parents et des professionnels de l'éducation.

[DigiEduCivic](#) est une association pour l'éducation à la citoyenneté numérique qui organise au Cameroun des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation sur la citoyenneté numérique et l'utilisation responsable des outils numériques.



4. Les effets de la désinformation sur les citoyennes et les citoyens



Belgique et Luxembourg

Le projet [EDMO BELUX](#) vise la détection de la désinformation en Belgique et au Luxembourg. Fruit d'une collaboration entre le milieu universitaire et des organes médiatiques, le site Internet propose non seulement de la vérification des faits, mais fournit également des techniques de base pour apprendre la vérification des faits et offre une multitude d'outils éducatifs destinés aux jeunes pour éduquer à la désinformation et exercer l'esprit critique face aux informations en ligne. EDMO BELUX propose aussi la campagne [Jedoute.be](#) qui offre des conseils et outils pour « douter avec méthode » afin de renforcer l'esprit critique des internautes.

Afrique

[Aki Actu](#) est une initiative citoyenne africaine d'éducation aux médias et à l'information et de lutte contre la désinformation. Elle vise à sensibiliser les populations de plusieurs pays africains aux infox et les éduquer à la désinformation en fournissant des outils, des astuces et de bonnes pratiques.

France

[Be my media](#) est une société coopérative et participative française qui propose aux établissements scolaires, aux établissements d'enseignement supérieur et aux entreprises des ressources pédagogiques pour démocratiser l'éducation aux médias et à l'information.

[Entre les lignes](#) est une association française qui propose des ateliers d'éducation aux médias et à l'information animés par des journalistes bénévoles aux collégiens, lycéens, professionnels de l'éducation ainsi qu'au grand public.



Ressources et outils des organisations internationales: quelques exemples pour les parlementaires francophones



Plusieurs États, gouvernements et parlements ont commencé à prendre des mesures pour lutter contre la désinformation à l'échelle nationale ou régionale. De même, plusieurs initiatives ont été mises sur pied localement pour combattre la désinformation, favoriser la diffusion d'information fiable et vérifiée ainsi qu'améliorer l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique. Sans bien sûr constituer une liste exhaustive, quelques exemples ont été mentionnés dans la section précédente et témoignent du dynamisme en cours dans l'espace francophone sur ces enjeux.

Parallèlement aux efforts nationaux et locaux, plusieurs organisations internationales se sont engagées dans la lutte contre la désinformation et ont développé des ressources et des outils en ligne qui peuvent s'avérer utiles pour les parlementaires et les parlements de l'espace francophone. Quelques exemples sont ici fournis.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'OIF a lancé en 2021 le projet « [Lutte contre la désinformation](#) » qui vise à renforcer la réponse et la résilience des États et autres acteurs face aux désordres ou manipulations de l'information dans l'espace francophone. Le projet a pour objectifs :



- L'accompagnement des États membres pour le développement de politiques publiques en matière de lutte contre la désinformation.
- Le renforcement des capacités en matière d'éducation aux médias et à l'information.
- La valorisation de la recherche et la diffusion des connaissances en français sur la désinformation.
- Le renforcement des capacités et des coopérations entre les initiatives francophones de lutte contre la désinformation.

Ce dernier objectif a mené à la création d'[ODIL la Plateforme francophone des initiatives de lutte contre la désinformation](#). Celle-ci propose des ressources sur la vérification des faits, sur les initiatives réglementaires et de politiques publiques, sur l'éducation aux médias et à l'information, sur l'actualité de la lutte contre la désinformation, sur la valorisation des initiatives et des innovations, etc. L'OIF a notamment recensé 224 initiatives de vérification des faits dans les pays francophones.



En août 2022, répondant à une demande de l'Assemblée générale émise dans une résolution de décembre 2021, le Secrétaire général des Nations Unies a publié un rapport intitulé [Combattre la désinformation pour promouvoir et protéger les droits humains et les libertés fondamentales](#). En juin 2023, il a également fait un appel à une action mondiale coordonnée pour contrôler la prolifération de désinformation exacerbée par la menace de l'intelligence artificielle.

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Dans son ouvrage de mars 2024 intitulé [Les faits sans le faux : Lutter contre la désinformation, renforcer l'intégrité de l'information](#), l'OCDE propose un cadre d'action pour guider les pays dans l'élaboration de politiques publiques dédiées au renforcement de l'intégrité de l'information. L'OCDE fournit des repères pour :



- La mise en œuvre de politiques pour renforcer la transparence, la responsabilité et la pluralité des sources d'information.
- L'amélioration de la résilience de la société face à la désinformation.
- Le renforcement des mesures de gouvernance et l'architecture institutionnelle pour défendre l'intégrité de la sphère de l'information.

Réseau international de vérification des faits de la Poynter School of Journalism

Par l'entremise de son Réseau international de vérification des faits, la Poynter School of Journalism tient une liste des [initiatives de lutte contre la désinformation](#) à travers le monde (en anglais seulement). Une présentation par pays permet d'avoir un portrait des actions prises. Le site Internet de Poynter offre également des ressources en matière de [vérification des faits](#).

Saviez-vous que...

l'Agence France-Presse (AFP) a non seulement développé un outil de vérification des faits – [AFP Factuel](#) – accessible en ligne depuis 2017, mais offre aussi une [formation en libre accès](#) pour apprendre à combattre la désinformation en période électorale?



Outre l'APF, d'autres organisations interparlementaires travaillent également à fournir des outils aux parlementaires pour lutter contre la désinformation.



Union interparlementaire (UIP)

L'UIP s'est intéressée aux [dangers des hypertrucages \(deepfakes\) pour les parlementaires](#), principalement en cette année 2024 où des élections auront lieu dans plusieurs pays. L'intelligence artificielle et les nouvelles technologies sophistiquées présentent certes des avantages évidents, mais elles posent également des risques importants pour les personnalités publiques, les institutions et l'intégrité des élections. L'UIP a ainsi organisé entre janvier et mars 2024 trois ateliers de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire. Les enregistrements vidéo des trois ateliers sont disponibles en ligne :

- [Ateliers sur l'IA à l'intention des parlementaires 1/3- Un secteur en mutation : vue d'ensemble sur les récentes avancées en intelligence artificielle | Union Interparlementaire \(ipu.org\)](#)
- [Ateliers sur l'IA à l'intention des parlementaires 2/3- L'intelligence artificielle et ses nouveaux effets sur la société | Union Interparlementaire \(ipu.org\)](#)
- [Ateliers sur l'IA à l'intention des parlementaires 3/3- Réponses mondiales aux nouvelles avancées en intelligence artificielle | Union Interparlementaire \(ipu.org\)](#)

Saviez-vous que...

l'UIP a également publié en 2021 un [Guide des réseaux sociaux à l'intention des parlements et des parlementaires](#). Le guide offre des trucs et astuces pour bien utiliser les réseaux sociaux en contexte parlementaire, ce qui permet notamment d'assurer la diffusion d'information fiable.



Commonwealth Parliamentary Association (CPA)

De son côté, la CPA a produit, en collaboration avec l'Organisation des États américains (OEA), un guide intitulé [Parliamentary Handbook on Disinformation, AI and Synthetic Media](#) (en anglais seulement). Ce guide destiné spécifiquement aux parlementaires fournit un aperçu complet de la désinformation, ses différentes formes et les techniques utilisées pour la propager. Le guide aborde aussi l'intelligence artificielle et les médias synthétiques, leurs applications potentielles et leurs implications pour les démocraties et les parlements, que ce soit pendant le cycle électoral ou non.



Conclusion: quelles pistes d'action pour les parlements?

Les parlements et les parlementaires peuvent agir de multiples façons pour participer à la lutte contre la désinformation. Par cette contribution à l'étude des effets de la désinformation sur les milieux parlementaires, la section du Québec souhaite inviter les parlementaires de l'APF à réfléchir aux actions qu'ils peuvent entreprendre au sein de leur communauté et de leur parlement pour combattre la désinformation et les infox. Trois types d'approches peuvent notamment être ciblés dans un contexte parlementaire : régler et légiférer, communiquer une information fiable, promouvoir l'éducation aux médias et à l'information.

Régler et légiférer

Bien sûr, les parlements ont un rôle à jouer en matière de législation : dans l'ensemble de l'espace francophone, l'amélioration des cadres juridiques semble inévitable pour offrir des balises plus efficaces et ainsi agir contre les méfaits de la désinformation sur les démocraties. De même, la question de l'encadrement des plateformes numériques, qui souvent dépasse les frontières nationales, appelle à des collaborations internationales afin que soient adoptées des mesures législatives cohérentes.

L'**Avis** présenté par l'APF aux Chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie à Djerba en 2022 appelait justement les parlements « à adopter des législations permettant de sanctionner la désinformation et de favoriser le développement de services publics de l'information indépendants et de qualité ». Or, la question de savoir comment les gouvernements peuvent élaborer des mesures législatives et imposer des sanctions afin de lutter contre la désinformation est délicate et d'une grande complexité, puisqu'elle doit viser à maintenir l'équilibre précaire entre des politiques qui combattent efficacement la désinformation et le droit à la liberté d'expression et d'information. Les parlementaires doivent demeurer vigilants pour que les législations et les sanctions pénales ne constituent pas une limitation de la liberté d'expression.

Certains parlements de l'espace francophone ont commencé à adopter des lois visant à lutter contre certains aspects de la désinformation, certains parlementaires travaillent à des projets de loi pour contrer la désinformation. Le **projet de corpus législatif** sur la désinformation que souhaite développer l'APF permettra de partager les législations et les bonnes pratiques législatives et réglementaires afin d'inspirer les parlements de l'APF à agir pour lutter contre la désinformation.

Communiquer une information fiable



Le parlement doit être une source d'information fiable et de qualité. La transparence des communications et l'accès du public aux travaux parlementaires favorisent l'ouverture des parlements et réduisent les effets de la désinformation.

Parallèlement, les parlementaires ont également une **responsabilité éthique** quant à la diffusion d'informations vraies; ils ne doivent pas être eux-mêmes source de mésinformation, voire de désinformation. Plusieurs exemples d'outils de vérification des faits ont été mis en lumière dans le présent document. Il appartient aux personnes élues de se les approprier et de s'assurer qu'elles diffusent uniquement des informations fiables et vérifiées.

De même, au sein des parlements, la contribution des **bibliothèques parlementaires** est utile à la diffusion d'une information fiable et à la lutte contre la désinformation. Divers moyens sont mis en place par les bibliothèques parlementaires pour sensibiliser leurs usagères et usagers – et au premier chef les parlementaires – à la désinformation et pour contrer la propagation des infox. Elles produisent des publications et des outils de recherche fiables, s'appuyant sur des valeurs de neutralité et de non-partisanerie, qui sont au cœur du mandat des bibliothèques parlementaires, et notamment de leurs services de recherche qui soutiennent les travaux parlementaires grâce à une information fiable, vérifiée et de qualité.

Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information

Enfin, l'éducation demeure l'une des pierres angulaires de la lutte contre la désinformation. Non seulement les parlementaires peuvent eux-mêmes chercher à se former davantage sur les menaces de la désinformation et les outils disponibles pour la combattre, mais encore ils peuvent participer à la promotion de l'éducation aux médias et à l'information chez les jeunes, via les parcours scolaires, et auprès du grand public.

Il est essentiel que les citoyennes et citoyens puissent acquérir les compétences nécessaire en **littéracie médiatique** pour mieux identifier et faire face à la mésinformation, à la désinformation et aux infox, notamment dans un contexte où le développement des intelligences artificielles exacerbe la menace et rend de plus en plus difficile la distinction entre le vrai et le faux.

